

Le journal de Peynier



Les nouveaux élus peyniériens

Journal communal d'information



p 13

La place du Château



p 22

Médiathèque



p 28

La nouvelle Poste



Naissances

Adriann BEAUPIED
Arya ROS
Ukho DUCA
Zoé BOURGEOIS

le 18 novembre 2025
le 14 janvier 2026
le 20 janvier 2026
le 21 février 2026

Mariages

Jean-Jacques BALIKIAN et Stella PETRUCCI, unis le 7 mars 2026
Rayan MARHABA et Charlène ASSELIN, unis le 28 mars 2026
Ionel ZECHERU et Bianca LEZARIQUE, unis le 18 avril 2026
Loïc ADJEMOUT et Aurore ANDRE, unis le 23 mai 2026

Décès

Michel MLAKAR
Lorenzina SPIRANDELLI veuve SCAGNOLARI
Lucie PICHETTI veuve BELLEUDY
Serge GROEBLI
Liberto BARRIO MARTINEZ
Claude HUBER
Claude BREMOND
Jean-Pierre VERNET
Lucy INIZAN
Magali LAFORET épouse DEPAGNE
Yannick LETIESSE
Laurence JAUNY divorcée BARDET
Chantal BEAUCHAMP veuve DESCAMPS

le 9 novembre 2024
le 16 décembre 2025
le 7 janvier 2026
le 14 janvier 2026
le 19 janvier 2026
le 26 janvier 2026
le 2 mars 2026
le 6 mars 2026
le 10 mars 2026
le 18 mars 2026
le 31 mars 2026
le 22 avril 2026
le 30 avril 2026

Au sommaire

Conseil Municipal	4
Manifestations	10
Bel Age	11
Travaux	12
Culture	22
Cérémonies	27
Economie	28
Social Santé	32
Tribune libre	35
Transport	36
Sport - Assos	38
Sécurité	40
Patrimoine	42

numéro 41 - juin 2026

Directeur de publication : Christian Burle

Rédacteur en chef :

Stéphane Rapuzzi

Comité de rédaction :

Service communication

Photos : Photothèque Peynier

Conception et réalisation

C et C - Tél. 04 86 91 47 86

Dépôt légal juin 2026

ISSN : 2-914059-39-6



Edito

Peyniérennes, Peyniérens, Mes Chers Amis,

Le 15 mars dernier, vous nous avez très largement renouvelé votre confiance dès le premier tour des élections municipales, en nous accordant le plus fort pourcentage obtenu depuis vingt-cinq ans. Ce résultat nous honore et, au nom de mon équipe et en mon nom personnel, je tiens à vous en remercier très vivement.

Cette large confiance, obtenue avec un taux de participation bien supérieur à la moyenne nationale, vient



aussi reconnaître le travail réalisé au cours des mandats précédents. Je veux y associer les agents de la Ville de Peynier, dont l'engagement quotidien et le sens du service public contribuent

pleinement à la qualité de vie de notre commune. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Tout au long de la campagne, nous avons détaillé notre projet pour les six années à venir : une gestion rigoureuse, afin que vos impôts soient utilisés à bon escient ; un développement ambitieux mais raisonné, pour renforcer notre cadre de vie et notre attractivité ; la volonté de préserver un village accueillant pour les familles, solidaire à tous les âges de la vie, sûr et fidèle à son identité.

Dès les premières semaines du mandat, plusieurs actions ont été engagées ou finalisées : le nouveau parcours sportif de la Garenne, le rond-point de la Treille, la nouvelle

place végétalisée du Monument aux morts, ainsi que la poursuite de l'équipement numérique de nos écoles.

D'autres opérations vont suivre, notamment le lancement des travaux du Centre Socio-Culturel. La finalisation du projet associera les associations concernées, y compris sur les abords, les jardins et le stationnement, afin de créer un équipement moderne, fonctionnel et adapté à la vie locale.

Aujourd'hui, la recrudescence des conflits, la montée des violences en France et le spectacle parfois désolant offert par la politique nationale nous inquiètent légitimement. À Peynier, nous continuerons à préserver votre sécurité, votre tranquillité et votre cadre de vie. Le dispositif communal de vidéoprotection sera renforcé, avec l'augmentation du nombre de caméras, pour mieux prévenir les incivilités et protéger les habitants.

Dans la période actuelle, nos concitoyens attendent moins de postures que de résultats, moins de bruit que d'efficacité, moins de commentaires que d'engagement quotidien. C'est cette exigence qui guide notre action municipale.

Avec l'arrivée des beaux jours, la vie locale retrouvera toute son intensité à travers les manifestations, rendez-vous associatifs et moments de convivialité qui font aussi la richesse de notre village.

Je vous invite à y prendre toute votre part.

**Ensemble, poursuivons
le travail entrepris pour Peynier.**

Christian BURLE
Maire de Peynier

Elections municipales 2026 :

large victoire de la liste "Peynier Ensemble" conduite par Christian Burle



Les résultats des élections municipales sont tombés le 15 mars 2026 et ils confirment clairement la confiance des Peyniérens envers l'équipe municipale sortante. Avec 67,25% des suffrages exprimés, la liste "Peynier Ensemble", conduite par le maire sortant Christian Burle, est arrivée nettement en tête de ce scrutin.



Les résultats des élections en chiffres



Inscrits	3 201
Votants	2 224 (69,48%)
Abstentions	977 (30,52%)

Jérôme Modesti	
(Peynier, un village uni, un avenir choisi)	715 (32,75%)

Christian Burle	
(Peynier Ensemble)	1 468 (67,25%)

Cette victoire s'inscrit dans un contexte de forte mobilisation citoyenne, marqué par un taux de participation particulièrement élevé de 70% des électeurs inscrits. Par ce vote, les Peyniérens ont choisi de renouveler leur confiance à Christian Burle et à son équipe, leur confiant ainsi la responsabilité de conduire la commune pour un cinquième mandat.

Ce résultat souligne une longévité politique remarquable, puisque Christian Burle dirige la commune depuis 25 années, au cours desquelles Peynier a connu de nombreuses évolutions et projets structurants, tout en maintenant son cadre de vie préservé.

Au soir du scrutin, Christian Burle a précisé vouloir mettre ces années à venir à profit pour transmettre son expérience et ses compétences à la nouvelle équipe municipale, avec l'objectif de préparer l'avenir de Peynier et d'assurer la continuité de l'action municipale dans les meilleures conditions.

Au sein du conseil municipal, la liste "Peynier Ensemble" dispose de 23 sièges. Conformément aux règles électorales, la liste "Peynier, un village uni, un avenir choisi" compte pour sa part 4 sièges dans l'opposition.



Le premier conseil municipal qui a désigné le Maire et ses 8 adjoints s'est déroulé le samedi 21 mars à 10h30 dans la salle du Conseil au Château.
 La municipalité remercie l'ensemble des électeurs pour leur forte participation à ce moment essentiel de la vie démocratique locale, qui témoigne une nouvelle fois de l'attachement des Peyniérens à leur commune et à son avenir.



Une forte participation des Peyniérens

Peynier
69,48%

France
57,10%

Avec plus de 10 points au dessus de la participation nationale, les Peyniérens ont démontré leur intérêt pour cette élection qui engage l'avenir de leur village.

Les résultats par bureau

Bureau n°1

Jérôme Modesti
 (Peynier, un village uni, un avenir choisi) 221

Christian Burle
 (Peynier Ensemble) 484

Bureau n°2

Jérôme Modesti
 (Peynier, un village uni, un avenir choisi) 237

Christian Burle
 (Peynier Ensemble) 435

Bureau n°3

Jérôme Modesti
 (Peynier, un village uni, un avenir choisi) 257

Christian Burle
 (Peynier Ensemble) 549



Plébiscité par les habitants, Christian Burle a entamé un cinquième mandat



Samedi 21 mars 2026, la commune de Peynier a officiellement installé son nouveau conseil municipal à l'occasion de la première séance de la mandature 2026/2032, organisée dans la salle du Conseil Municipal au Château. Devant un public venu nombreux, Christian Burle a été officiellement réélu maire pour la cinquième fois par les membres du conseil municipal, désormais composé de 27 élus.

La séance a été ouverte par le doyen de l'assemblée, Raymond Mallet, qui a procédé à la remise de l'écharpe tricolore au maire nouvellement élu, marquant ainsi officiellement le début de ce nouveau mandat. Très largement reconduit à la tête de la commune à l'issue du scrutin de dimanche dernier, en enregistrant sa plus large victoire depuis 25 ans, le maire a tenu à adresser un message de remerciement aux habitants :

"Je veux dire merci aux Peyniérennes et aux Peyniérens pour la confiance très forte qu'ils viennent de nous témoigner. Le soutien que vous nous avez accordé, le plus large depuis que j'ai l'honneur de vous servir, me touche profondément. Ce résultat est bien sûr une grande fierté, mais il est surtout une responsabilité pour toute l'équipe municipale.

Cette confiance nous oblige à continuer à agir avec sérieux, proximité et sens de l'intérêt général. Notre seule ligne de conduite restera celle qui a toujours été la nôtre : travailler pour Peynier, préserver l'identité de notre village et améliorer la qualité de vie de ses habitants".

Le maire a également remercié l'ensemble des acteurs ayant contribué au bon déroulement du scrutin : électeurs, candidats, assesseurs et agents municipaux.



Une équipe municipale renouvelée

Dans la continuité de la séance, le conseil municipal a procédé à l'élection des huit adjoints au maire. Ont été élus :

- Raymond Mallet, Premier adjoint
- Véronique Pécoul, Deuxième adjointe
- Romain Maunier, Troisième adjoint
- Karine Mazet, Quatrième adjointe
- Stéphane Rapuzzi, Cinquième adjoint
- Claudia Palumbo, Sixième adjointe
- Benjamin Anguille, Septième adjoint
- Béatrice Botas, huitième adjointe

Moment symbolique de la cérémonie, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes de Peynier ont remis l'écharpe tricolore aux adjoints nouvellement élus.

Composition du conseil municipal

Le conseil municipal se compose ensuite de 14 conseillers de la majorité : Angela Belcastro, Mario Marano, Sophie Barrat, Bruno Philippe, Elvire Chevanche, Patrice Bancel, Sophie Coulet, Catherine Ambrogio, Aurélie Cifrati, Yoann Tobik, Florent Aveillan, Mickael Lombardo, Marie-Charlotte Kambourian et Thomas Barbarotta.

L'opposition est représentée par 4 conseillers municipaux. A la suite de démissions intervenues avant même la première séance du conseil municipal des numéros 1, 5 et 6 de la liste arrivée en seconde position lors du scrutin de dimanche, siègent désormais pour l'opposition : Pierre-Philippe Beguin, Christophe Lucas, Jessica Denninger et Anaïs Mariage.



Une cérémonie suivie d'un moment convivial

Ce premier conseil municipal de la mandature a rassemblé un public nombreux, venu assister à l'élection du maire et de ses adjoints. La cérémonie s'est conclue par un moment convivial, permettant aux élus et aux habitants d'échanger dans une atmosphère chaleureuse.

Au-delà du résultat électoral, cette installation marque le début d'un nouveau cycle municipal placé sous le signe du rassemblement et de l'engagement au service de Peynier.





Monsieur le Maire
Christian BURLE
Maire de Peynier

Les élus du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de Peynier est composé de 27 élus : Le Maire, 8 adjoints au Maire, 14 conseillers municipaux de la majorité et 4 conseillers municipaux de l'opposition.

Les Adjoints au Maire



Raymond MALLET
1^{er} adjoint
Urbanisme et planification



Véronique PECOUL
2^{ème} adjointe
Action sociale
CCAS



Romain MAUNIER
3^{ème} adjoint
Finances et budget communal
Relations
avec les associations
Encadrement du personnel
des services scolaires
et de restauration



Karine MAZET
4^{ème} adjointe
Développement
économique et emploi
Relations avec les acteurs
économiques,
institutionnels et les
commerces de proximité
Relations avec le hameau
Les Michels



Stéphane RAPUZZI
5^{ème} adjoint
Infrastructures numériques
et Télécommunications
Communication
institutionnelle
Gestion du patrimoine
communal
Encadrement du personnel
des services administratifs
et de la médiathèque



Claudia PALUMBO
6^{ème} adjointe
Gestion foncière
Etat civil
Vie sportive associative



Benjamin ANQUILLE
7^{ème} adjoint
Sécurité publique
Police municipale
Prévention
Encadrement du personnel
des services techniques et
de la police municipale



Béatrice BOTAS
8^{ème} adjointe
Education
Politique en faveur des
seniors

La municipalité de Peynier a mis en place l'organisation de son nouveau mandat à travers l'attribution de délégations aux adjoints et conseillers municipaux de la majorité. Cette structuration traduit une volonté d'action claire, cohérente et de proximité, au service des Peyniérens.

Le projet municipal s'articule autour de grandes priorités qui guident l'ensemble des politiques publiques locales.

En matière d'**urbanisme** et de **cadre de vie**, la commune poursuit une **gestion maîtrisée de son développement**, intégrant la planification, l'aménagement urbain, la voirie, les travaux publics et l'entretien des espaces publics. L'objectif est de préserver la qualité du cadre de vie tout en accompagnant l'évolution de la commune.

La gestion financière demeure un axe central, avec une **volonté de rigueur budgétaire et de bonne gestion des ressources communales**, garantissant la pérennité des investissements et des services publics. La **sécurité** constitue également une **priorité forte**, avec un travail coordonné sur la sécurité publique, la prévention, la police municipale et la sécurité civile, afin d'assurer la tranquillité des habitants et d'anticiper les risques.



Angela BELCASTRO

Fêtes votives



Elvire CHEVANCHE

Solidarités
Promotion des événements culturels
Relations avec le quartier de la Cornereille

Les conseillers municipaux de la majorité



Aurélie CIFRATI

Promotion des événements sportifs



Mickaël LOMBARDO

Conseiller délégué
Circuits courts et soutien aux producteurs locaux
Relations avec le hameau de la Treille



Mario MARANO

Travaux publics
Voirie
Entretien des espaces publics



Patrice BANCEL

Aménagement urbain
Cadre de vie et vivre-ensemble



Yoann TOBIK

Ordre public
Festivités et traditions
Provençales



Marie-Charlotte KAMBOURIAN

Organisation d'événements sportifs



Sophie BARRAT

Relations aux usagers
Promotion touristique et circuits de découverte



Sophie COULET

Enfance et jeunesse
Vie culturelle associative



Florent AVEILLAN

Tourisme et développement territorial
Culture
Relations avec le quartier de la Treille



Thomas BARBAROTTA

Sécurité civile
Prévention des risques
Environnement et Forêt



Bruno PHILIPPE

Moyens généraux (économat)
Organisation d'événements culturels



Catherine AMBROGIO

Affaires scolaires
Actions en faveur des aînés : colis et repas de Noël, voyage du Maire

Les conseillers municipaux de l'opposition



Pierre Philippe BEQHIN



Christophe LUCAS



Jessica DENNINQER



Anaïs MARIAGE

Une **attention particulière** est portée à **l'éducation et à l'enfance**, avec un engagement sur les affaires scolaires, l'organisation des services éducatifs, la restauration, ainsi que les politiques en faveur de l'enfance et de la jeunesse. **L'accompagnement des seniors complète cette démarche intergénérationnelle.**

Le développement économique et l'emploi, le soutien aux commerces de proximité avec le développement du tourisme local ainsi que la valorisation des circuits courts et des producteurs locaux participent au **dynamisme du territoire** et à son attractivité.

La **vie associative, culturelle et sportive** occupe également une **place essentielle**. La commune soutient activement les associations, l'organisation

d'événements culturels et sportifs, les fêtes et les actions contribuant au lien social et à notre identité locale provençale.

Enfin, la municipalité **renforce son action en matière de solidarité**, d'action sociale, de relation aux usagers et de proximité avec les quartiers et hameaux de la commune, afin de garantir une réponse adaptée aux besoins de chacun.

L'ensemble de ces politiques publiques s'appuie sur une équipe municipale engagée, dont les délégations couvrent l'intégralité des champs d'action de la commune.

Peynier célèbre le traditionnel Aïoli des Cendres dans la plus pure tradition provençale



Le mercredi 18 février 2026, l'Aïoli des Cendres a rassemblé de nombreux Peyniérens ainsi que l'ensemble des agents municipaux au Centre Socio-Culturel de Peynier, offrant un moment de partage placé sous le signe de la convivialité et de la chaleur humaine. Fidèle à son attachement aux traditions locales, la commune a une nouvelle fois fait vivre un rendez-vous emblématique de la culture provençale.

Le repas, particulièrement apprécié par les convives, a été préparé et servi par l'équipe de la cuisine centrale, sous la direction de Christelle. Leur engagement et la qualité du service ont largement contribué à la réussite de cette journée. L'aïoli, plat central de la fête, a été unanimement salué pour sa saveur et son authenticité, grâce au savoir-faire de la boucherie Bruna, figure de Peynier.

Dans le respect de la tradition, la célébration s'est poursuivie avec la mise à feu du Caramantran, moment fort et symbolique particulièrement attendu. Héritée des coutumes carnavalesques provençales, cette pratique marque la fin de la période festive et l'entrée dans le temps du Carême. Le Caramantran, personnage satirique incarnant les excès et les travers de l'année écoulée, est traditionnellement brûlé afin de "purifier" la communauté et de repartir sur de nouvelles bases.



L'Aïoli des Cendres s'inscrit lui aussi dans un héritage ancien. Historiquement servi le Mercredi des Cendres, il symbolise à la fois la simplicité et le partage.

L'après-midi s'est prolongé dans une ambiance festive et musicale, permettant à chacun de profiter pleinement de l'événement. Les participants ont pu danser et partager un moment joyeux. La nouvelle équipe du club des aînés "Leï Très Pigno" a également honoré la manifestation par sa présence remarquée, vêtue de costumes traditionnels provençaux, rappelant avec élégance l'importance de la transmission et de la valorisation du patrimoine culturel local.

A travers cette belle journée, Peynier démontre une fois encore sa volonté de préserver et de faire vivre les traditions provençales, véritables marqueurs d'identité et de lien social, au cœur de la vie du village.

Leï Très Pigno : un nouveau bureau, la même énergie collective



Réunis en Assemblée Générale le 7 janvier dernier, les adhérents du club des aînés de Peynier "Leï Très Pigno" ont participé nombreux à l'élection du nouveau bureau, témoignant d'un attachement intact à cette association essentielle à la vie du village.



A l'issue du scrutin, quatre figures engagées et reconnues pour leur implication ont été élues : Monique Seghieri à la présidence, Gracieuse Decome en qualité de vice-présidente, Ghislaine Bourgue au poste de trésorière et Christine Carré en tant que secrétaire. Le nouveau bureau a pris officiellement ses fonctions le lundi 16 février, marquant ainsi une nouvelle étape dans la vie de l'association.

Cette nouvelle équipe, pleinement investie, incarne une dynamique de continuité et de sérénité. Elle s'inscrit dans la tradition d'ouverture et de convivialité qui fait depuis toujours la force du club. La municipalité a chaleureusement salué l'engagement de ces quatre femmes au service de nos aînés.

Le Maire a également souligné l'importance du rôle joué par Leï Très Pigno dans le maintien du lien social, pilier fondamental du bien-vivre ensemble. Il a également tenu à exprimer sa reconnaissance envers l'équipe précédente pour le travail accompli et les actions menées au fil des années, rappelant que la vitalité associative repose avant tout sur l'implication des bénévoles.

Fidèle à ses valeurs, la nouvelle équipe poursuit les initiatives qui rythment la vie du club, notamment les rencontres intergénérationnelles avec la crèche, l'école maternelle et l'Ifac, moments privilégiés de partage et de transmission.

Le Foyer des Aînés demeure, quant à lui, un lieu central de convivialité et d'échanges. Il continue d'accueillir les adhérents tous les mercredis et vendredis après-midi, de 14h à 18h, quartier Notre-Dame.

A travers cette nouvelle étape, c'est un message de stabilité, d'engagement et de confiance qui est adressé à l'ensemble des séniors peyniérens : les activités se poursuivent, l'esprit du club demeure, et la volonté collective de faire vivre ce précieux espace de rencontre reste plus forte que jamais.



Soirée pyjama à Salou



Journée camarguaise
aux Baumelles

Les dernières activités en images



Journée à Hauterives et visite du palais du facteur Cheval



Après-midi
intergénérationnel avec
une classe de l'école
maternelle



La place des Savonniers retrouve toute son harmonie



Un lieu chargé d'histoire récente



La place des Savonniers a été inaugurée en 2004, à l'emplacement d'un ancien îlot d'habitations délabrées. Depuis la fin du Moyen Âge, des maisons s'étaient progressivement agglutinées à cet endroit, au carrefour entre la rue de l'Hôpital (actuelle rue Basse) et la rue de l'Amourier (aujourd'hui rue des Ormeaux).

À la fin des années 1990, ce quartier aux ruelles étroites avait besoin d'être aéré. La décision fut alors prise, en concertation avec les riverains, de créer une place publique ouverte et partagée.

La conception de cet espace a été confiée à l'architecte de renom Alexandre Chemetoff, à qui l'on doit notamment la reconversion de l'Île de Nantes.

La place des Savonniers est ainsi le fruit d'une démarche collective et participative tournée vers le partage et le vivre-ensemble. Son architecture contemporaine mêle béton, treille en bambous et amandiers provençaux afin de s'intégrer pleinement à l'urbanisme et à l'art de vivre du village.

Avec ce nouvel aménagement paysager, la commune poursuit donc le même objectif : préserver l'esprit de convivialité de la place tout en valorisant durablement cet espace public emblématique du centre ancien de Peynier.

La commune a récemment procédé au réaménagement de la place des Savonniers, à la demande des riverains souhaitant redonner davantage d'harmonie et de lisibilité à cet espace central du village.



Au fil des années, de nombreux pots de fleurs et plantations avaient été installés par les habitants eux-mêmes. Si cette initiative témoignait de l'attachement des riverains à leur cadre de vie, l'accumulation progressive de contenants et de végétaux avait fini par donner un aspect visuel un peu brouillon à l'ensemble de la place.

Afin de retrouver une composition plus équilibrée, les services techniques de la commune ont retiré l'ensemble des pots existants et procédé à une nouvelle mise en scène végétale, plus cohérente et plus harmonieuse. De nouveaux pots ont été installés, accompagnés de plantations pensées pour mieux structurer l'espace tout en conservant l'esprit convivial du lieu.

Ces nouveaux pots, identiques à ceux récemment commandés pour l'aménagement de la place du Château, proviennent d'Italie. Fabriqués à la main en Toscane, ils sont réalisés en argile marneuse antigel, un matériau à la fois esthétique et particulièrement résistant.

Grâce à ce nouvel aménagement, la place apparaît aujourd'hui plus dégagée, plus lisible et visuellement embellie, tout en conservant sa vocation d'espace partagé entre les habitants.

La place du Château révèle son nouveau visage



Après plusieurs mois de travaux et une série d'aménagements qui ont profondément transformé le cœur ancien de Peynier, la nouvelle Place du Château a dévoilé ses dernières finitions au printemps 2026. Véritable nouvel espace de vie au centre du village, elle constitue désormais la première véritable place publique de Peynier, là où le Cours Albéric Laurent, lieu emblématique et historique du centre ancien, demeure avant tout un cours provençal.

Pensée comme un lieu de rencontre, de détente et de convivialité, cette nouvelle place offre aujourd'hui un cadre exceptionnel aux habitants, entre patrimoine restauré et paysage provençal. Trois majestueux oliviers ont ainsi pris place sur l'esplanade, installés dans d'imposantes jardinières de 3 mètres par 3 mètres intégrant de larges bancs en forme de carrés. Ces espaces invitent désormais les Peyniériens à faire

une pause, échanger quelques mots ou profiter de la fraîcheur des soirées d'été face au Château de Peynier restauré et à la silhouette majestueuse de la montagne Sainte-Victoire.

Les travaux se sont poursuivis jusqu'au mois de mars avec les dernières plantations et l'installation de très grands pots décoratifs provenant d'Italie. Fabriqués artisanalement en Toscane, ces pots en argile





marneuse antigel allient élégance, authenticité et résistance. Ils accueillent désormais cyprès et végétalisation de la treille qui viennent parachever l'ambiance méditerranéenne et chaleureuse de cet espace entièrement repensé pour améliorer le cadre de vie des Peyniérens.

Une attention particulière a également été portée le soir à la mise en lumière de la place. Deux mâts aiguilles de 7 mètres permettent d'éclairer avec élégance la place mais aussi la façade du château tout en valorisant les aménagements paysagers. Les bancs autour des oliviers bénéficient d'un subtil rétro-éclairage tandis que les grands pots et les éléments de la treille sont mis en valeur par des éclairages au sol soigneusement intégrés. Enfin, les trois pierres "Liberté, Égalité, Fraternité" situées sur le parvis de la mairie profitent désormais d'une illumination discrète aux couleurs du drapeau tricolore, apportant une touche symbolique et républicaine à cet ensemble harmonieux.



Une première soirée festive avec Radio Mezcal



A peine achevée, la Place du Château a immédiatement trouvé sa vocation de lieu de rassemblement et d'animation au centre du village. Le vendredi 22 mai, elle accueillait une grande soirée musicale organisée dans le cadre du Parcours Artistique Métropolitain porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Les quatre musiciens du groupe Radio Mezcal ont offert au public un véritable voyage musical chaleureux et festif mêlant cumbia traditionnelle, reprises françaises et espagnoles et sonorités électro-percussives. Inspiré d'artistes incontournables tels que Pink Martini, Manu Chao, Les Nègresses Vertes ou encore Calypso Rose, leur univers entraînant a rapidement conquis les nombreux spectateurs présents.

Dans une ambiance conviviale et familiale, habitants et visiteurs ont pleinement profité de cette soirée haute en couleurs autour de food trucks installés pour l'occasion.

Quelques jours auparavant, les élèves de CE1 de l'école primaire avaient également eu la chance de rencontrer les artistes lors d'un atelier pédagogique organisé à la médiathèque de Peynier.





Une ouverture célébrée en musique par les Peyniérens

Le jeudi 28 mai, la Ville de Peynier proposait ensuite une grande soirée d'ouverture festive de la nouvelle Place du Château. A cette occasion, la municipalité avait convié les Peyniérens à partager un grand cocktail musical sous forme d'apéritif dînatoire offert à la population. Plusieurs centaines d'habitants se sont ainsi retrouvés dans ce nouvel espace emblématique du village pour profiter d'un moment de convivialité et de partage à l'approche de l'été. Pour faire vibrer la place, le grand Orchestre d'Harmonie d'Aix-en-Provence, composé de 40 musiciens, a proposé un voyage musical élégant et festif mêlant jazz, swing, rythmes latins et grands standards populaires.



Dans une atmosphère chaleureuse et animée, cette soirée a pleinement confirmé la vocation de la Place du Château à devenir un nouveau lieu de vie, de rencontres et d'animations pour tous les Peyniérens.

L'inauguration officielle de la Place du Château, avec le dévoilement de sa plaque et la présence des autorités officielles, se déroulera à l'automne prochain.



Les travaux d'aménagement d'entrée de ville se poursuivent

Après la finalisation des places de parking et des enrobés au niveaux des commerces de l'avenue de la Libération, les travaux se sont poursuivis par la mise en place d'un mur de soutènement après la résidence "Les Couleurs de Provence", ouvrage indispensable pour permettre l'élargissement de la voirie.

Dans le cadre de cet élargissement, plusieurs aménagements structurants sont prévus :

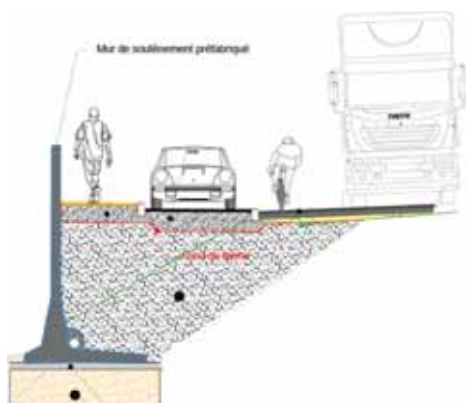
- Création d'une piste cyclable,
- Réalisation de places de stationnement,
- Mise en œuvre d'un cheminement piéton protégé.

Afin de limiter l'impact sur la circulation et les déplacements quotidiens, cette phase de travaux a été programmée pendant la période des vacances scolaires.

La municipalité remercie les usagers pour leur compréhension et leur patience durant cette opération destinée à améliorer durablement la sécurité et le cadre de vie.



 **LAMETROPOLE**
AIX-MARSEILLE-PROVENCE



Le centre historique de Peynier poursuit sa métamorphose



L'îlot formé par l'ancien bâtiment de La Poste, déconstruit à la fin de l'année 2024, et le Monument aux Morts vient d'achever sa transformation. Cette importante opération de requalification du cœur de village, engagée par la municipalité, marque une nouvelle étape dans la valorisation du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie des Peyniérens.

Les travaux

A la place de l'ancien bâtiment de La Poste et de l'ancienne esplanade minérale située devant le Monument aux Morts, un nouvel espace paysager a vu le jour. Entièrement repensé dans une logique à la fois esthétique, écologique et mémorielle, ce projet s'inscrit dans une démarche globale de réhabilitation et de mise en valeur du centre ancien de Peynier.

Réhabilitation et valorisation du patrimoine communal

Cette transformation complète le programme plus vaste de réhabilitation du centre historique du village avec la réhabilitation du château, la création de la nouvelle place du village, la construction de la nouvelle médiathèque ainsi que l'aménagement d'une liaison douce, véritable coulée verte, en direction du Mas Sainte-Anne, récemment acquis par la commune et de son parking paysager.

Au-delà de son aspect urbain, cette opération répond également à des enjeux environnementaux importants.

La désimperméabilisation des sols permet désormais de favoriser l'infiltration naturelle des eaux de pluie et de limiter les phénomènes de ruissellement, tout en redonnant davantage de place au végétal.

Le nouvel aménagement a été conçu autour de trois espaces complémentaires.

Un premier espace largement végétalisé

Le premier espace est un îlot végétalisé en pleine terre composé de trois chênes verts et de plantations de Lippia nodiflora, une plante vivace couvre-sol particulièrement résistante à la sécheresse et offrant une floraison saisonnière.

Afin de permettre le bon enracinement et le développement des végétaux, une ganivelle en interdit provisoirement l'accès. Des bancs en pierre viendront prochainement compléter cet espace propice à la détente et à la convivialité.



Avant



Après



Un nouveau parvis pour le Monument aux Morts

Le deuxième espace constitue le nouveau parvis du Monument aux Morts, imaginé comme un tapis de pierre enchâssé de verdure.

Le monument, entièrement reconstruit dans le respect de l'ouvrage d'origine, y a été érigé avec un soin particulier. Il a été réalisé en pierre de Comblanchien, extraite des célèbres carrières bourguignonnes de la commune éponyme. Cette pierre calcaire naturelle, réputée pour sa noblesse et sa résistance (comparable à celle du marbre) a notamment été utilisée pour la construction de l'Opéra de Paris.

Le monument a été taillé et façonné par l'atelier de Monsieur David Sancelot, artisan sculpteur de pierre et graveur installé à Carcès, dans le Var.

Dans cet espace, conformément à l'engagement pris par la municipalité à la suite de l'acte antisémite survenu en août 2025 à Epinay-sur-Seine, un « arbre du souvenir » a été planté en hommage à Ilan Halimi : un majestueux olivier, symbole de paix et de mémoire. Une pierre ainsi qu'une plaque commémorative viendront prochainement rappeler la portée symbolique de cet hommage.



Du stationnement intégré au paysage

Enfin, le troisième espace a pu être aménagé grâce au décaissement réalisé en contrebas vers l'avenue de la Libération, à hauteur de la pharmacie.

Cette intervention a permis la création de 6 places de stationnement minute, limitées à 30 minutes avec l'utilisation d'un disque de zone bleue disponible en mairie, afin de faciliter l'accès aux commerces de proximité.

Pour une meilleure intégration paysagère, ces stationnements sont surplombés d'une élégante tonnelle végétalisée en fer forgé rappelant les ferronneries de la place du Château.

Un projet soutenu par plusieurs partenaires



Cette réalisation a été rendue possible grâce à un financement croisé associant plusieurs partenaires institutionnels : le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du Contrat Départemental et de la Charte Energie Climat, la Région Sud au titre du dispositif "Nos territoires d'abord", ainsi que le Fonds vert de l'Etat.

Avec cette opération, Peynier affirme une nouvelle fois sa volonté de conjuguer préservation de l'environnement, qualité de vie, valorisation du patrimoine et devoir de mémoire, au bénéfice de tous les Peyniérens.

Une première cérémonie très suivie sur la nouvelle place

La nouvelle place du Monument aux Morts a connu sa première utilisation officielle à l'occasion de la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, organisée le vendredi 8 mai 2026.



A cette occasion, une foule particulièrement nombreuse est venue investir et remplir entièrement ce nouvel espace désormais dédié au recueillement, à la mémoire et aux rassemblements républicains. Aux côtés des élus municipaux étaient présents les sapeurs-pompiers de Trets, la Réserve Communale de Sécurité Civile de Peynier ainsi que les élèves du groupe scolaire Jean Jaurès. Ces derniers ont marqué la cérémonie par une récitation particulièrement émouvante du poème Liberté de Paul Eluard, saluée par l'assistance.

Cette première cérémonie a pleinement illustré la vocation de cette nouvelle place : un lieu de mémoire vivant, au cœur du village et de la vie des Peyniérens.

Le giratoire de la Treille : sécurité, mobilités et cadre de vie au cœur d'un projet d'envergure

Un carrefour giratoire sur la RD 56c transforme les conditions de circulation et d'accès à ce nouveau quartier de Peynier. Un projet élaboré en étroite concertation avec le Département, qui a participé à son financement à hauteur de 50%.



Piétons, cyclistes et usagers des transports en commun mieux protégés

Une attention particulière a été portée aux déplacements piétons et aux transports en commun. Des trottoirs sécurisés ont été créés afin d'assurer un cheminement confortable et protégé jusqu'aux arrêts de bus implantés en bordure de la RD 56c. Ces arrêts ont fait l'objet d'aménagements spécifiques : des quais accessibles ont été aménagés et des chicanes installées pour sécuriser les manœuvres des bus tout en ralentissant naturellement la circulation automobile.

Pensé en concertation avec la Direction des Routes du Département des Bouches-du-Rhône, partenaire majeur de l'opération, ce giratoire remplit un double objectif : sécuriser l'accès au nouveau quartier de la Treille et imposer naturellement une réduction de la vitesse sur ce tronçon de la route départementale RD 56c, qui relie le hameau Les Michels à la RD 6, un axe de campagne fréquenté. Le Département a d'ailleurs accompagné financièrement le projet en prenant en charge la moitié des coûts de travaux, témoignant de l'importance accordée à cette réalisation à l'échelle du territoire.



Un éclairage public a été déployé sur l'ensemble de ces cheminements piétons, garantissant la sécurité des déplacements à toute heure.

Les travaux ont également permis de prolonger la piste cyclable en traversée de l'avenue de Villelongue jusqu'à la RD 6, améliorant ainsi la continuité des itinéraires cyclables et favorisant les déplacements à vélo entre les différents secteurs de la commune.

Gestion des eaux pluviales et assainissement : une transformation durable

Au-delà des enjeux de mobilité, l'opération a donné lieu à d'importants travaux hydrauliques. La création d'un bassin de rétention permet désormais de garantir un assainissement pluvial efficace du bassin versant et de mieux maîtriser les écoulements lors des épisodes d'intempéries, un enjeu particulièrement sensible dans ce secteur.

Enfin, l'un des résultats les plus structurants de cette opération est sans doute la transformation du réseau d'assainissement. Le raccordement du réseau des Michels au nouveau réseau de la Treille a rendu possible le démantèlement de l'ancienne station d'épuration locale, dont la suppression a permis la dépollution du site. Ce terrain libéré et assaini pourra accueillir à terme une aire d'activités multisports au bénéfice de tous les habitants du secteur.



Une nouvelle philosophie d'aménagement routier

Parallèlement à la création du giratoire, à la demande de la municipalité, le Département a également engagé des travaux de réfection des accotements au départ du rond-point du Forum, qui seront bientôt prolongés jusqu'au nouveau rond-point de la Treille.

Ces rives de chaussée, fortement dégradées, étaient devenues dangereuses pour les automobilistes comme pour les deux-roues. Leur remise en état s'inscrit dans une nouvelle approche portée par le Département en matière de voies rurales. En effet, les politiques d'élargissement systématique des chaussées ont montré leurs limites : plusieurs études ont démontré qu'elles favorisaient une augmentation de la vitesse et, par conséquent, une hausse des accidents. Le choix a donc été fait de privilégier désormais des aménagements visant davantage à apaiser la circulation et à renforcer la sécurité des usagers.

L'opération d'aménagement du giratoire de la Treille concrétise plusieurs engagements et axes du programme municipal, en mettant l'accent sur la sécurité, la sobriété et l'amélioration du cadre de vie. Ce projet structurant illustre l'engagement de la municipalité à adapter les infrastructures pour répondre aux besoins actuels et futurs de la commune.

Lire, partager, découvrir : la médiathèque adoptée par les habitants



Ouverte au public en septembre 2025, la médiathèque municipale a rapidement trouvé sa place dans le quotidien des habitants. Fréquentation en hausse, animations suivies, collections plébiscitées : ce nouvel équipement culturel a trouvé son public... et ne compte pas s'arrêter là.

Un démarrage qui confirme les attentes

Depuis son ouverture, la médiathèque a accueilli un public nombreux et varié. Habitants de longue date, nouveaux arrivants, familles, enfants, adolescents ou encore lecteurs occasionnels : tous se sont approprié ce nouvel espace, pensé pour être accessible et convivial.

Au-delà des chiffres, c'est surtout la diversité des usages qui témoigne de la réussite du projet : la médiathèque est devenue un espace de découvertes, de rencontres et de partage.



entre octobre 2025
et avril 2026 :

520 nouvelles inscriptions
(325 adultes et 195 enfants)
pour un total de **720** adhérents actifs !
+ de 1 500 documents empruntés
(livres, DVD, revues)

Un accueil chaque mois pour chaque classe
des écoles primaire (**9 classes**) et
maternelle (**6 classes**) + la crèche !
soit **349** enfants et une poignée de bébés.



Romans, BD, livres documentaires, jeux de société, jeux vidéo ou ressources numériques ont trouvé leur public, confirmant l'intérêt des habitants pour une offre culturelle de proximité.





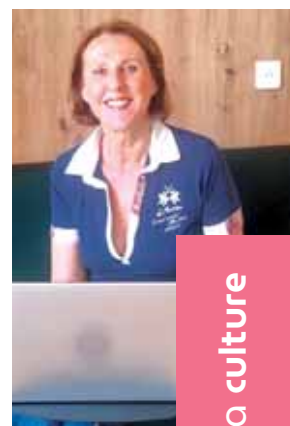
Des animations qui font vivre le lieu

Pour les bébés, les enfants, les jeunes, les adultes et les seniors, depuis septembre de nombreux rendez-vous ont rythmé la vie de la médiathèque :

- Des **Rendez-vous Lectures** : autour des racontapris, des Kamishibai où lors de rencontres "bébé lecteurs", du temps périscolaire, des rencontres avec des auteurs...

"Je ne suis pas une grande lectrice, mais je suis une inconditionnelle des nombreuses animations proposées à la médiathèque. C'est un lieu agréable, bienveillant et serein où je rencontre et retrouve du monde : quel bonheur d'avoir un tel espace à Peynier, vraiment !".

Isabelle



- Des **ateliers créatifs** : réalisations de grimoires de sorcières, création de lapins de Pâques, construction collective d'un parc d'attractions géant en Légo*, beaucoup de coloriages, des ateliers de dessin, des ateliers d'écriture et de "Légo Connectés".



- Une fois par mois des **projections de films documentaires** choisis parmi la plateforme de la Bibliothèque Publique d'Information, Les yeux doc.



Une vingtaine d'animations proposées chaque mois



“Les nombreuses animations ont permis de créer du lien entre les habitants et de faire de la médiathèque un lieu vivant et propice aux échanges”.

Céline PILLOT, responsable de la médiathèque



■ Des spectacles et des concerts : “Vassilissa”, “La dernière fois : un cabaret de l’absurde”, “Le père Noël perd son costume”, “Les fabuleuses histoires de Bobby Watson”, “Rosie”, et un concert de musique latine avec le groupe Radio Mezcal.

■ Des après-midi Jeux : scrabble intergénérationnel, rencontre avec des créateurs de jeux de société et bien plus encore !





■ **Des ateliers numériques** : de la programmation en passant par le codage informatique (avec les robots blue bot, Makey Makey, Thymio, ...), des ateliers de création de CV et initiation au logiciel PWP, des discussions autour de l'intelligence artificielle, des voyages en réalité virtuelle se sont ajoutés aux ateliers d'apprentissage collectifs et individuels.



■ **Des rendez-vous autour des consoles de Jeux Vidéo** : avec des tournois et la rencontre avec un créateur de jeux vidéo... De nombreux moments ludiques et conviviaux.

■ **Des conférences et des débats** : astrologie énergétique, généalogie, Café Psy et d'autres à venir.

Une dynamique qui ne fait que commencer !

Quelques mois après son ouverture, la médiathèque confirme son rôle essentiel dans la vie culturelle locale. Et ce n'est qu'un début !

Un lieu à faire vivre ensemble

La médiathèque continuera d'évoluer au fil des projets, des envies et des besoins des usagers. L'équipe vous donne rendez-vous tout l'été pour continuer à faire vivre ce lieu de Culture, de partage et de découverte.



"Je viens souvent à la médiathèque avec mon petit-fils, et c'est toujours un vrai plaisir. L'accueil est chaleureux, on s'y sent bien, et les jeux de société sont devenus notre petit rituel à tous les deux".

Christiane

Le saviez-vous ?

- L'inscription à la médiathèque est gratuite et accessible à tous et toutes, de Peynier ou d'ailleurs
- Des ressources numériques sont disponibles
- L'équipe est là pour vous accompagner et vous conseiller

De nombreux partenaires permettent la réalisation des animations par la médiathèque municipale et nous les remercions chaleureusement :



"Le mercredi après-midi, pendant que mes filles participent à leurs activités, je prends toujours un moment pour contribuer au puzzle collaboratif. C'est devenu une petite habitude de détente que j'ai plaisir à retrouver chaque semaine".

Audrey



Horaires d'été : ce qu'il faut savoir

Afin de s'adapter au rythme estival, la médiathèque -espace climatisé- adoptera des horaires spécifiques.

Ouverture au public : du mardi au samedi de 9h à 13h.



Retrouvez et aimez la médiathèque sur les réseaux sociaux :



Facebook :
LePortailPeynier



Instagram :
leportailpeynier



Franc succès du spectacle “Rosie” à la médiathèque de Peynier

La culture



Le 17 mars dernier, la médiathèque de Peynier a accueilli un public enthousiaste composé de 37 enfants de la crèche municipale, venus assister au spectacle “Rosie”, une lecture dansée proposée dans le cadre du festival “Des pitchouns et des mots”.

Ce moment culturel, à la fois poétique et interactif, a rencontré un véritable succès auprès des tout-petits comme des accompagnants. L'adaptation de l'album de Gaëtan Dorémus, Rosie, a été mise en scène par la compagnie Miss O'Youk dans une création originale mêlant lecture, mouvement et danse.

L'histoire de Rosie, petite araignée attachante partie à la recherche du fil de sa toile perdu, a entraîné les enfants dans un univers imaginaire foisonnant, peuplé de rencontres surprenantes et de situations pleines de malice. Porté par les objets en mouvement et la chorégraphie, le récit a permis une immersion sensorielle complète, suscitant rires, émerveillement et curiosité.

La représentation s'est articulée en deux temps : une première partie de spectacle d'environ 20 minutes, suivie d'un atelier participatif de danse de 25 minutes, durant lequel les enfants ont été invités à entrer dans l'espace scénique pour s'exprimer à leur tour par le corps, guidés par les artistes. Un format particulièrement adapté au très jeune public, favorisant l'éveil artistique et l'interaction.

La médiathèque de Peynier tient à remercier chaleureusement la Bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône pour son soutien financier et logistique, ayant rendu possible l'organisation de cet événement dans les meilleures conditions.

Forte de ce succès, l'équipe de la médiathèque souhaite poursuivre et renforcer cette collaboration dans le cadre de futurs projets culturels, au service de l'éveil et de l'accès à la culture pour les plus jeunes.

Peynier sous l'œil des caméras ukrainiennes : le Rocher des Ukrainiens, mémoire vivante d'un engagement oublié



En mars, la commune a accueilli une visite singulière, porteuse d'histoire et d'émotion. Une équipe de la chaîne ukrainienne Freedom TV s'est rendue au Rocher des Ukrainiens, situé sur la Base de Loisirs de la Garenne, le long du sentier éponyme, afin de réaliser un reportage consacré à la mémoire des volontaires ukrainiens engagés aux côtés de la France.

Au cœur de cette démarche journalistique : comprendre comment, loin de leur terre d'origine, les descendants d'Ukrainiens installés en France perpétuent le souvenir de leurs aïeux. Nombre d'entre eux s'étaient en effet engagés dans la Légion étrangère, choisissant de combattre pour leur pays d'accueil dans des périodes troublées de l'histoire.

Gravé de symboles ukrainiens, le Rocher des Ukrainiens s'impose aujourd'hui comme un lieu de mémoire discret mais puissant. Il incarne cette volonté de reconnaissance et de transmission, portée par les familles et les associations. Chaque année, le 2 novembre, une cérémonie commémorative y est organisée, réunissant élus, représentants de la Légion étrangère et membres du monde associatif.

Ce travail de mémoire, entretenu avec constance, suscite un intérêt croissant, notamment auprès des historiens ukrainiens, sensibles à ces fragments d'histoire partagée entre deux nations.

La délégation ukrainienne a été accueillie par Christian Burle, maire de Peynier, ainsi que par plusieurs acteurs engagés dans cette transmission mémorielle : Marc Maloszyk, vice-président de l'Association des Anciens de la Légion Etrangère, Annick Bilobran-Karmazyn, présidente de l'Association des Descendants des Volontaires Ukrainiens de la Légion Etrangère, ainsi que plusieurs membres et sympathisants.

Au-delà du reportage, cette visite illustre le rôle que peuvent jouer les territoires locaux dans la préservation d'une mémoire internationale. A Peynier, le Rocher des Ukrainiens rappelle que l'histoire européenne s'est aussi écrite à travers des engagements individuels, souvent méconnus, mais profondément ancrés dans les valeurs de solidarité et de liberté.

La Poste fait son retour à Peynier

Peynier accueille à nouveau le service postal au cœur du village. Comme annoncé dans notre dernier numéro, La Poste - agence communale de Peynier a ouvert ses portes le lundi 5 janvier 2026, au 1, cours Albéric Laurent.



L'ensemble du matériel a été soigneusement installé en fin d'année et deux agents municipaux, Laetitia Bretez et Stéphanie Lafranca, ont été formées pour assurer ce service. Elles se relaient à tour de rôle au bureau, permettant ainsi une continuité même pendant les périodes de vacances.

Pour garantir ce service essentiel, la commune met à disposition un local communal (l'ancien Hôtel de Ville) et deux agents municipaux à raison de 22 heures par semaine. Cette initiative illustre l'engagement de Peynier à maintenir et compenser les services qui disparaissent progressivement, à l'image de la gestion du distributeur automatique de billets déjà assurée par la commune.



Horaires d'ouverture de l'agence communale :

- Lundi : 9h – 12h
- Mardi : 9h – 12h
- Mercredi : 9h – 12h / 16h – 18h30
- Jeudi : 9h – 12h
- Vendredi : 9h – 12h / 16h – 18h30
- Samedi : 9h – 12h

Services disponibles à l'agence communale de Peynier :

- Vente de timbres, enveloppes et emballages
- Affranchissement de lettres et colis
- Retrait de lettres et colis



Ces horaires ont été pensés pour permettre aux personnes qui travaillent d'accéder au service en dehors des heures de bureau, notamment deux soirs dans la semaine et le samedi matin.



Peynier sous les projecteurs : la nouvelle Poste communale crée le buzz médiatique

L'ouverture de l'Agence Postale Communale de Peynier a suscité un vif intérêt médiatique, bien au-delà du territoire communal. La journée d'ouverture a été marquée par deux événements médiatiques majeurs, témoignant de l'attention portée à cette initiative de service public de proximité.

Le 21 janvier dernier, BFM Marseille a réalisé deux directs, lors des journaux de 8h et de 9h, devant le nouveau bureau de Poste communal. A cette occasion, Monsieur le Maire a été interviewé afin de présenter cette initiative au service des habitants, mettant en lumière l'engagement de la commune pour le maintien et le développement des services de proximité.

Dans la continuité de ces relais régionaux, le journal de 13h de TF1 a diffusé un reportage consacré à l'Agence Postale Communale de Peynier, après plusieurs passages dans la presse et l'audiovisuel régionaux, ainsi qu'un sujet diffusé précédemment au journal de 13h de France 2.

Ce reportage national, dédié aux services publics de proximité et à leur rôle essentiel dans la vie quotidienne des communes, présente le fonctionnement de l'agence postale communale de Peynier, son organisation et les services proposés aux usagers. Il illustre les enjeux partagés par de nombreuses collectivités en matière d'accès aux services essentiels et de maintien d'une vie locale active.

La diffusion de ce sujet sur la première chaîne de télévision française témoigne de l'intérêt national porté à ce type d'initiative locale, mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat réglementé entre la commune et La Poste.

Un nouveau dépôt de pain pour renforcer le service de proximité

Les Peyniérens peuvent se procurer baguettes fraîches et viennoiseries dès 9h au dépôt de pain installé au 1, cours Albéric Laurent, dans les locaux de l'Agence postale communale. Ce service est proposé tous les jours, du lundi au samedi, afin de répondre aux besoins quotidiens des habitants et de faciliter la vie au cœur du village.

La municipalité tient à lever toute ambiguïté : la boulangerie-pâtisserie Bizu Pains & Gâteaux poursuit évidemment son activité avec le succès que l'on connaît, pour le plus grand plaisir des Peyniérens. Le dépôt de pain mis en place par la commune n'a pas vocation à se substituer aux commerces existants, mais bien à les compléter.

Assurer une offre de proximité constante

Cette initiative a été rendue possible grâce à la nouvelle structure mise en place pour accueillir l'Agence postale communale, qui a ouvert ses portes début janvier. Elle offre désormais une infrastructure permettant de proposer ce service supplémentaire, pensé notamment pour assurer une alternative les jours de fermeture hebdomadaire de la boulangerie



Bizu et pendant ses périodes de congés annuels, garantissant ainsi une continuité de service pour tous les habitants. Les pains et viennoiseries proposés au dépôt sont fournis par la boulangerie "Les Pains des Moissons", située à Trets, partenaire de cette initiative. L'objectif est simple et clairement assumé : assurer une offre de proximité constante, répondre aux attentes de tous les Peyniérens et renforcer l'attractivité du centre-village, en parfaite complémentarité avec les commerces existants.

Burger King ouvre à Peynier : 74 CDI à pourvoir

Le restaurant Burger King ouvrira ses portes très prochainement sur le territoire communal, Chemin Départemental 56C, à proximité immédiate de la zone d'activités de Peynier-Fuveau-Rousset avec le recrutement de 74 collaborateurs.



Un projet porteur d'emplois

Cette implantation représente une opportunité majeure pour l'emploi local. L'enseigne prévoit en effet de recruter plus de 74 personnes :

- Environ 70 équipiers(ères) de restauration rapide,
- 3 à 4 managers pour encadrer les équipes.

Tous les postes sont proposés en CDI, à temps plein ou à temps partiel, offrant ainsi une belle stabilité professionnelle pour les futurs collaborateurs.

Des emplois accessibles à tous

Aucune expérience ni diplôme ne sont exigés. Burger King assurera la formation complète des personnes recrutées. Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte de favoriser l'insertion professionnelle locale et de donner leur chance à tous, notamment aux plus jeunes. La première réunion d'information relative au recrutement du futur restaurant Burger King de Peynier s'est tenue le 5 mars au Centre Socio-Culturel.

Elle a rencontré un véritable engouement : 53 candidats ont participé aux différentes sessions organisées, parmi lesquels une dizaine d'habitants de Peynier. Les autres candidats viennent des communes environnantes telles que Fuveau, Rousset, Trets, Cadolive ou Peypin. Cette première étape marque un succès pour l'emploi local, alors que le restaurant prépare son ouverture dans les prochaines semaines.





Un enfant de Peynier distingué pour son innovation en robotique

La commune de Peynier peut se réjouir de compter parmi ses habitants un entrepreneur au parcours remarquable, à la tête d'une jeune entreprise innovante. Clément Busutil, 31 ans, enfant du village, est le fondateur de Neurnaix, une startup spécialisée en robotique et IA (Intelligence Artificielle), installée à Peynier depuis sa création en septembre 2023.

Formé à l'ingénierie aux Arts et Métiers d'Aix-en-Provence, puis au Georgia Institute of Technology à Atlanta (États-Unis), Clément Busutil a complété son cursus par des formations en robotique et en intelligence artificielle auprès d'institutions de premier plan au MIT et à Harvard. Fort de ce parcours d'excellence, il a choisi de revenir sur son territoire d'origine pour y développer un projet ambitieux : démocratiser l'usage de la robotique industrielle.

Avec Neurnaix, dont le siège social est établi à Peynier, l'objectif est clair : rendre les robots industriels accessibles à un plus grand nombre d'entreprises, notamment en simplifiant drastiquement leur utilisation. La technologie développée par la startup permet en effet de programmer un robot par simple démonstration gestuelle, sans avoir recours à des compétences en programmation. Grâce à des systèmes d'apprentissage par imitation couplés à la vision par ordinateur, les opérateurs peuvent transmettre des gestes directement à la machine, ouvrant la voie à une robotisation plus souple et plus intuitive.

Cette innovation séduit déjà de grands groupes industriels français, notamment dans des secteurs exigeants comme l'aéronautique, la construction ou encore le nucléaire, témoignant de la pertinence et du potentiel de la solution proposée.

La reconnaissance nationale ne s'est pas fait attendre. Le 13 avril dernier, **Neurnaix a reçu le Prix Industrie lors de l'édition 2026 du concours "Tech for Future"**, organisé par La Tribune et BFM Business, qui distingue chaque année les startups les plus prometteuses du pays. Cette distinction vient s'ajouter à la **sélection de l'entreprise parmi les "100 startups où investir en 2026"** établie par le magazine Challenges.

Au-delà de la réussite entrepreneuriale, c'est aussi un attachement fort au territoire qui s'exprime. En choisissant d'implanter le siège de son entreprise à Peynier, Clément Busutil contribue au dynamisme local et incarne une nouvelle génération d'entrepreneurs qui conjuguent innovation de pointe et ancrage territorial.

Une fierté pour Peynier, qui voit ainsi l'un de ses enfants porter haut les couleurs de la commune dans les secteurs stratégiques de la technologie et de l'industrie.

Un cabinet de sophrologie ouvre ses portes à Peynier

Catherine Bubendorff, habitante de longue date du village, propose désormais un accompagnement sophrologique à destination des Peyniérens : en groupe au Foyer Rural et en individuel à son domicile.



C'est une reconversion ancrée dans personnelle qui a conduit Catherine Bubendorff vers la sophrologie. Après près de 25 ans passés comme assistante administrative au sein de grandes structures, elle a été confrontée, comme beaucoup, aux réalités du stress professionnel. C'est en 2023, lors d'une période particulièrement difficile, qu'elle découvre cette méthode et en mesure immédiatement la puissance.

Convaincue d'avoir trouvé sa voie, elle choisit de se former au Centre de Formation Zuili, reconnu pour son exigence, où elle obtient une certification en Sophrologie Relationnelle, inscrite dans la lignée directe du Pr Caycedo, fondateur de la méthode. Au-delà des techniques, son école lui a transmis l'importance d'une qualité d'écoute et d'une présence authentique et bienveillante, des valeurs qu'elle place au cœur de sa pratique.



"Pas à pas, avec ma voix, je vous accompagne, à votre rythme, vers votre propre voix intérieure".
Catherine Bubendorff, sophrologue

Une spécialisation dans les troubles de l'audition

En parallèle de sa formation, Catherine travaille à mi-temps comme assistante administrative pour l'association URAPEDA-SUD, au service des personnes sourdes, malentendantes ou en situation de handicap. Cette expérience, couplée à sa propre situation de légère déficience auditive, l'a naturellement conduite à se spécialiser dans les troubles de l'audition. Elle est aujourd'hui Sophrologue Référent du Pôle Sophrologie et Acouphènes, un réseau dédié à la prise en charge des acouphènes®, de l'hyperacousie et des vertiges.

Un service de proximité, deux formules

Depuis l'automne dernier, Catherine anime chaque mercredi soir une séance de groupe au Foyer Rural de Peynier, de 18h15 à 19h15. Depuis février, elle a également ouvert un cabinet à son domicile, proche du centre du village, pour des consultations individuelles adaptées à chaque problématique.

La sophrologie qu'elle propose est une méthode concrète permettant à chacun d'agir sur son mieux-être : réguler le stress, améliorer le sommeil, gérer les émotions, préparer un événement important (examen, prise de parole, défi sportif), ou encore atténuer les symptômes liés aux troubles de l'audition. Ses outils, simples et accessibles, peuvent être pratiqués en toute autonomie, au quotidien.



Horaires :

Séances de groupe
(Foyer Rural de Peynier) :
Le mercredi de 18h15 à 19h15

Consultations individuelles
(10, rue d'Auriol), sur rendez-vous :
Du mardi au jeudi de 14h à 19h
Le vendredi de 9h à 19h
Sur demande le samedi et le lundi en soirée

Contact et informations :

☎ 06 03 84 72 55

✉ sophrologie.peynier@orange.fr

📷 [catherine.sophro.peynier](https://www.instagram.com/catherine.sophro.peynier)

Ouverture d'un cabinet de **chiropraxie** au **Centre Médical Le Forum**



L'offre de soins continue de se développer à Peynier avec l'installation récente d'un cabinet de chiropraxie au sein du Centre Médical Le Forum. Depuis le début du mois de mars, Léa Vereecke, chiropracteur diplômée, accueille les habitants de la commune et des environs dans un espace dédié à la prise en charge des troubles neuro-musculo-squelettiques.

Diplômée de l'Institut Franco-Européen de Chiropraxie en 2021, Léa Vereecke bénéficie de quatre années d'expérience en collaboration à Saint-Rémy-de-Provence, activité qu'elle poursuit parallèlement à son installation peyniérienne. Elle est également titulaire d'un diplôme universitaire spécialisé dans la prise en charge des sportifs, renforçant ainsi son expertise auprès d'un public exigeant en matière de performance et de récupération.

Son champ d'intervention couvre un large éventail de pathologies et de troubles fonctionnels : douleurs dorsales, cervicales et lombaires, sciatiques, maux de tête, troubles posturaux, ainsi que le suivi des sportifs. La chiropraxie, discipline reconnue pour ses approches manuelles, vise à restaurer la mobilité, soulager les douleurs et prévenir les récives.

L'approche de Léa Vereecke se veut globale et personnalisée. Elle s'adresse à tous les publics :

adultes, enfants, nourrissons, seniors et sportifs, avec des protocoles adaptés à chaque patient et à chaque situation. Cette prise en charge individualisée s'inscrit dans une logique de bien-être durable et de prévention.

Situé au Centre Médical Le Forum, le cabinet participe à renforcer l'offre de soins de proximité à Peynier, en complémentarité avec les professionnels de santé déjà présents sur ce secteur.

La municipalité se félicite de cette nouvelle installation, qui contribue à améliorer l'accès aux soins et la qualité de vie des Peyniérens.

Centre Médical Le Forum

Route de Trets (CD6)

Prise de rendez-vous :

☎ 06 23 12 45 21

📍 sur la plate-forme DOCTOLIB



Expression des groupes politiques

Dans chaque numéro du Journal de Peynier, chaque groupe représenté au conseil municipal dispose d'un espace de libre expression.

Groupe de la majorité municipale "Peynier Ensemble"

Depuis de nombreuses années, les Peyniérens font le choix d'une ligne claire : stabilité, sérieux dans la gestion et développement maîtrisé, respectueux de l'identité de notre village. Le résultat des élections municipales de 2026 a confirmé cette confiance de manière nette.

Cette confiance nous oblige. Elle nous engage à poursuivre une action concrète, utile et responsable, loin des postures et des oppositions systématiques. Pour nous, un mandat municipal ne se résume pas à des déclarations : il doit produire des résultats visibles et améliorer le quotidien des habitants.

Dès le début du mandat, plusieurs engagements se sont déjà concrétisés : nouveau parcours sportif de la Garenne, rond-point de la Treille, nouvelle place végétalisée du Monument aux morts. Cet été, l'installation de nouveaux tableaux interactifs dans les écoles, la climatisation des premières classes, renforcera aussi notre action en faveur de la jeunesse et de l'éducation.

Notre cap reste inchangé : préserver l'équilibre de Peynier, maîtriser son évolution et défendre sa qualité de vie. Concernant le logement, nous continuerons à répondre aux besoins des Peyniérens, notamment des jeunes, des familles et des anciens, tout en refusant une urbanisation excessive qui modifierait durablement l'identité de notre commune.

Même si l'État impose aux communes des objectifs toujours plus contraignants, nous continuerons à défendre une approche adaptée aux réalités de notre territoire, fondée sur un développement mesuré, cohérent et compatible avec nos équipements, nos services et notre cadre de vie.

Dans un contexte où beaucoup de communes subissent les effets d'une croissance mal anticipée, nous faisons le choix de la cohérence, de la continuité et d'une gestion rigoureuse.

Peynier Ensemble poursuivra son action avec détermination : agir avec sérieux, protéger l'identité de notre village, préserver ce qui fait sa force et préparer l'avenir sans renoncer à la singularité et à la qualité de vie de Peynier.

Groupe de l'opposition "Peynier Citoyens"

Lors des élections municipales de 2026, plus de 700 Peyniérens nous ont fait confiance. Nous sommes quatre conseillers municipaux de la minorité, élus pour porter une voix indépendante, constructive et exigeante au sein du Conseil Municipal :

- **Anaïs Mariage**, enseignante, vit au quartier Sainte-Croix.
- **Christophe Lucas**, agent de maîtrise à la SNCF et sapeur-pompier volontaire à Trets. Il est installé au hameau des Michels.
- **Jessica Denninger**, gérante d'une SCOP, habite le quartier Sainte-Anne.
- **Pierre-Philippe Béghin**, responsable Qualité Sécurité Environnement & Affaires Réglementaires dans l'industrie, réside au quartier de la Treille.

Notre engagement : travailler pour Peynier, avec les habitants, et toujours dans la clarté.

Notre action s'articule autour de six piliers :

- **Rigueur et transparence financière** : Analyser les finances communales avec précision et indépendance. Nous veillons ainsi, à notre niveau, à une gestion responsable de chaque euro public.
- **Transparence de l'action publique** : Suivre les décisions, les projets structurants et les choix budgétaires, et vous en informer.
- **Vivre ensemble et prévention** : Identifier et alerter sur les besoins culturels, éducatifs et sociaux, car prévenir et anticiper, c'est déjà agir durablement.
- **Jeunesse et Éducation** : Défendre un cadre d'apprentissage de qualité pour tous les enfants du village.
- **Démocratie participative** : Proposer de véritables espaces d'expression citoyenne et encourager la participation de chacun, selon ses moyens et son temps.
- **Préservation de notre cadre de vie** : Veiller à la protection de notre environnement et interroger les choix d'aménagement afin de défendre l'identité de notre village pour les générations futures.

Nous vous invitons à nous suivre via notre site internet : peynier-citoyens.fr

Vous pouvez également nous contacter par e-mail pour partager vos idées, signaler une problématique ou nous poser une question : contact@peynier-citoyens.fr

Un service de transport public renforcé avec “Le Bus à la demande” sur Peynier et vers Trets, Rousset et Puyloubier



La commune de Peynier bénéficie pleinement du service Le Bus à la demande, un dispositif de transport public collectif sur réservation permettant de faciliter les déplacements du quotidien, notamment dans les secteurs non desservis par les lignes régulières et scolaires. Déplacez vous plus facilement sur Peynier et vers Trets, Rousset et Puyloubier.

Ce service de proximité s'inscrit dans une logique d'accessibilité et de mobilité durable, en offrant aux habitants la possibilité de se déplacer facilement à l'intérieur d'un périmètre défini. Les arrêts desservant la commune sont indiqués sur le plan dédié, permettant à chacun d'identifier les points de montée et de descente disponibles sur le territoire de Peynier.

Un service simple à réserver

La réservation d'un trajet peut s'effectuer de plusieurs façons :

- par téléphone au 04 42 03 24 25, du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- via le site internet du service : lebusalademande,
- ou encore grâce à l'application mobile LeBus à la demande - PAM,
- Tarif : 1,30€ le trajet.

Les usagers doivent réserver leur trajet au minimum 4 heures avant le départ (via l'application mobile ou le site Internet), jusqu'à 1 heure avant le départ par téléphone et peuvent planifier leur déplacement jusqu'à 30 jours avant la date souhaitée. Il est également possible de programmer des trajets récurrents (même horaire, même itinéraire) sur une période maximale d'un mois.

Un service encadré pour une meilleure efficacité

Afin d'assurer une organisation optimale, plusieurs règles encadrent le fonctionnement du service. Les voyageurs doivent se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire annoncé. En cas de retard, le conducteur est autorisé à considérer le passager comme absent, et une éventuelle correspondance retour pourra être automatiquement annulée.

Toute annulation doit être effectuée au moins 2 heures avant le départ, par téléphone, via le site internet ou l'application. Les annulations tardives ou les absences répétées (plus de deux sur une période de 30 jours) entraînent une suspension temporaire de l'accès au service pour une durée de 7 jours.

Par ailleurs, le service est limité à 4 trajets par jour et par personne, avec un intervalle minimum de 30 minutes entre deux déplacements. Enfin, le Bus à la demande ne peut être réservé si une ligne régulière ou scolaire permet le trajet dans un créneau de ± 45 minutes autour de l'horaire souhaité.

Des règles à bord pour un voyage serein

À bord, l'ensemble des titres de transport du réseau Aix en bus et Pays d'Aix Mobilité est accepté. Les voyageurs peuvent également acheter un ticket directement dans le bus (titres unité ou 2 voyages uniquement), en prévoyant l'appoint, les billets de plus de 20 € pouvant être refusés. Chaque passager doit valider son titre de transport ou présenter son titre dématérialisé au conducteur lors de la montée.



Un suivi précis de chaque réservation

Une fois la réservation effectuée, les usagers reçoivent plusieurs notifications pour un suivi complet de leur trajet :

- un email de confirmation indiquant l'horaire prévisionnel et les conditions de prise en charge ;
- un SMS ou une notification 2 heures avant le départ avec l'horaire actualisé ;
- un rappel 10 minutes avant la prise en charge ;
- et un email en cas d'annulation confirmée.

Pour plus de confort, l'application permet également de suivre en temps réel la position du véhicule avant le départ.

Grâce à ce service, Peynier bénéficie d'une solution de mobilité souple, adaptée aux besoins des habitants, et complémentaire du réseau de transport traditionnel, contribuant ainsi à renforcer l'accessibilité et la qualité de vie sur le territoire.



Un nouveau souffle pour le parcours sportif de la Garenne : la municipalité passe à l'action dès les premiers jours de la nouvelle mandature

A peine quinze jours après l'installation du nouveau conseil municipal, la municipalité a déjà concrétisé un premier engagement de son programme électoral avec la refonte complète du parcours sportif de la Garenne.

Apprécié de longue date par les Peyniérens pour la pratique du sport en pleine nature, ce parcours emblématique nécessitait une intervention en profondeur. Au fil des années, les installations s'étaient dégradées et ne répondaient plus aux attentes des usagers.

Fidèle à ses engagements de campagne, la municipalité a donc engagé sans attendre une rénovation ambitieuse, marquant ainsi sa volonté d'agir concrètement et rapidement pour améliorer les équipements publics et encourager l'activité physique pour tous.

Ce projet structurant a été mené en étroite collaboration avec l'Office National des Forêts, garant d'une intégration respectueuse de l'environnement et du patrimoine forestier local. Une attention particulière a été portée à la préservation du cadre naturel, véritable richesse de la Base de Loisirs de la Garenne.



Les nouveaux aménagements ont été conçus dans une logique de durabilité et de qualité. Le choix du bois français s'est imposé comme une évidence : robuste, esthétique et respectueux de l'environnement, il s'inscrit pleinement dans une démarche responsable. Aujourd'hui, le parcours sportif offre des équipements modernisés, accessibles à tous les niveaux. Sportifs confirmés, promeneurs ou familles peuvent désormais profiter d'un espace repensé, sécurisé et convivial, propice au bien-être et à la pratique d'activités physiques en plein air.

Par cette première réalisation concrète, la municipalité affirme son engagement en faveur du cadre de vie, de la santé et du dynamisme local, tout en démontrant sa capacité à traduire rapidement ses promesses en actions.



Un stage d'Aïkido exceptionnel au dojo de La Garenne



Le 15 février dernier, le club Aïkido Peynier a eu l'honneur d'accueillir Claude Pellerin, 8ème dan d'Aïkido, figure majeure de la discipline en France, pour un stage exceptionnel au dojo de La Garenne. Un rendez-vous qui reste gravé dans les mémoires des pratiquants venus nombreux pour partager ce moment rare.

Durant plusieurs heures, les participants ont pu bénéficier d'un enseignement d'une grande richesse technique et humaine. Précision des mouvements, subtilité des placements, mais aussi profondeur des principes martiaux : le stage a illustré toute la dimension de l'Aïkido, art fondé sur l'harmonie, le respect et la maîtrise de soi.

"Nous sommes encore sous le charme de ce stage", a confié Ciro Dessi, président du club. "Claude Pellerin a partagé avec nous bien plus que des techniques. Sa pédagogie, sa sagesse et son expérience ont profondément marqué tous les pratiquants présents".

Les stagiaires ont également souligné la qualité du cadre offert par le dojo du complexe sportif de La Garenne, lieu désormais bien identifié par les amateurs d'arts martiaux de la région. "Au-delà de la pratique, c'était un véritable moment de convivialité et de partage", a témoigné l'un des participants.

Le club Aïkido Peynier adresse ses plus sincères remerciements à Claude Pellerin pour sa disponibilité et la générosité de son enseignement, et espère avoir le plaisir de le recevoir à nouveau prochainement.



Claude Pellerin Shihan, un parcours d'exception



Claude Pellerin fut l'un des proches élèves de Tamura Senseï. Chargé d'enseignement national, membre du comité directeur et du bureau technique de la Fédération Française d'Aïkido et de Budo (FFAB), il est un témoin et un acteur du développement de l'Aïkido français. Il s'est vu décerner, par le Doshu Moriteru Ueshiba, le titre de shihan en février 2013.

Claude Pellerin compte parmi les hauts gradés français de l'Aïkido.

Titulaire du 8^{ème} dan par la Commission Spécialisée des Dan et Grades Equivalents (CSDGE), il incarne plusieurs décennies de pratique, d'enseignement et de transmission. Reconnu pour sa rigueur technique et sa pédagogie, il a formé de nombreux enseignants et contribué activement au rayonnement de l'Aïkido à travers stages, séminaires et actions fédérales. Son approche, à la fois exigeante et accessible, met l'accent sur la compréhension des principes fondamentaux plutôt que sur la seule performance physique.

Peynier mobilisée lors d'un exercice inondation piloté par l'Etat et la Métropole



En janvier 2026, la commune de Peynier a participé à un exercice de gestion de crise organisé par la Préfecture des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ce scénario grandeur nature portait sur une inondation provoquée par le débordement du cours d'eau de l'Arc, un risque naturel bien identifié sur notre territoire.



Alerte à la population : inscrivez vous au dispositif communal

La Ville de Peynier met également à disposition des habitants un automate d'appel en masse permettant d'être alerté rapidement en cas d'événement majeur (inondation, intempéries, risque sanitaire, etc.).

Les administrés sont invités à s'inscrire gratuitement via le lien Alertes risques majeurs. Cette inscription permet de recevoir, en temps réel, les consignes et informations de la commune afin d'adopter les bons réflexes en situation.

Tester l'efficacité du dispositif communal

Cet exercice avait pour objectif principal d'évaluer le caractère opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Peynier. Véritable outil d'anticipation et de gestion de crise, le PCS définit l'organisation communale en cas d'événement majeur afin d'assurer la protection des habitants, l'alerte des populations et la coordination des moyens.

Dans ce cadre, le Poste de Commandement Communal (PCC) a été activé en mairie. Il a permis de simuler les conditions réelles de gestion d'un épisode d'inondation : remontées d'informations de terrain, prise de décisions rapides, diffusion de messages d'alerte et coordination avec les services de l'État et de la Métropole.

Une mobilisation de l'ensemble des moyens communaux

L'exercice a permis de mobiliser les moyens communaux autour du Poste de Commandement Communal, avec l'implication de la Police Municipale et de la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), aux côtés des services municipaux. Cette organisation a permis de tester la coordination, la circulation de l'information et la réactivité des équipes en situation de crise.

La participation à ce type d'exercice démontre l'engagement de la Ville de Peynier à se préparer activement aux risques majeurs et à assurer la sécurité de ses administrés.

Les élèves de CM2 de Peynier formés aux gestes qui sauvent

La Ville de Peynier est fière d'avoir procédé à la remise des diplômes aux élèves de CM2 ayant participé à la formation "Gestes qui sauvent".



Dispensée depuis plusieurs années au sein du groupe scolaire Jean Jaurès, cette formation permet aux élèves d'acquérir les bases essentielles des premiers secours : alerter les secours, adopter les bons réflexes face à une situation d'urgence ou encore porter assistance en attendant l'arrivée des secours.

A travers cet apprentissage, ce sont de véritables réflexes citoyens qui sont transmis à nos jeunes, leur permettant de devenir des acteurs responsables et solidaires au quotidien.

La remise des diplômes vient valoriser leur engagement et les compétences acquises tout au long de cette formation.

La municipalité tient également à remercier chaleureusement le formateur, Frédéric Baudin, pour son implication et la qualité de son intervention auprès des élèves.

Soucieuse de renforcer la prévention et la sensibilisation, la municipalité souhaite désormais développer cette initiative à d'autres classes, afin de permettre au plus grand nombre d'élèves d'être formés aux gestes de premiers secours.

Félicitations à tous les élèves pour leur implication !



Dans le cadre de la formation continue, 50 agents de la Commune, ont pu, également, bénéficier de la formation aux "GQS" en 2025 et 2026.

Quel que soit le cadre d'emploi, chacun d'entre eux a pu vérifier l'utilité de savoir accomplir des gestes simples qui sont susceptibles d'être particulièrement déterminants, comme ici à la Crèche Municipale.

Ces formations se poursuivront dans les prochains mois.

Après deux mois d'absence, la Vierge veille à nouveau sur le village

En cette fin du mois de mai, traditionnellement consacré à la Vierge Marie, les Peyniérens ont retrouvé avec émotion l'une des silhouettes les plus familières du village : la statue de la Vierge installée à l'angle de l'avenue du Cabaret et de l'avenue de la Vierge a retrouvé son piédestal après plus de deux mois d'absence.



Retirée à la mi-mars afin de bénéficier d'une restauration complète, cette statue en fonte de fer peinte de près de 200 kg avait rejoint les ateliers spécialisés de conservateurs-restaurateurs du patrimoine à Cavaillon. Une intervention d'ampleur, la plus importante jamais réalisée sur cette œuvre installée en 1898, comme le rappelle l'inscription gravée sur son socle.

Durant son absence, nombreux sont les habitants qui ont mesuré l'attachement profond qu'ils portent à cette statue. Visible chaque jour au détour de la route, elle accompagne depuis des générations la vie du village. Certains Peyniérens lui adressent même, discrètement, quelques pensées ou confidences au fil de leurs passages quotidiens. Son absence avait laissé un vide dans le paysage familier du quartier. Le chantier de restauration a révélé l'état préoccupant de l'œuvre, fragilisée par plus d'un siècle d'exposition aux intempéries. Les spécialistes ont constaté d'importantes altérations : corrosion de la fonte, fissuration de la base, nombreuses couches de peinture dégradées, encrassements biologiques, mousses et lichens qui retenaient l'humidité et accéléraient sa dégradation. Après une phase d'analyses et de sondages permettant de mieux comprendre l'histoire de la statue et les différentes campagnes de repeints successives, les restaurateurs ont procédé à un décapage complet des anciennes couches altérées.

Un long travail minutieux de nettoyage manuel et mécanique a ensuite permis de retrouver le métal sain jusque dans les moindres reliefs de l'œuvre.

La statue a également bénéficié d'un important traitement de conservation avec l'application d'inhibiteurs de corrosion puis de plusieurs couches de protection anticorrosion destinées à assurer sa préservation durable face aux conditions extérieures.

Parmi les interventions les plus remarquables figure la restitution du pouce manquant de la main gauche. Réalisée à partir d'un moulage du pouce opposé afin de respecter parfaitement l'anatomie et la symétrie de l'œuvre, cette reconstruction vient redonner toute son intégrité à la statue.

Cette restauration a aussi permis de mieux comprendre l'évolution esthétique de la Vierge au fil du temps. Les analyses ont révélé qu'elle était probablement entièrement blanche à l'origine avant d'être repeinte plus tard dans les célèbres teintes bleues devenues emblématiques pour les Peyniérens.





Un peu d'histoire...

Cette statue de la Vierge, datée de 1898, représente l'Immaculée Conception, une figure majeure de l'iconographie religieuse de la fin du XIX^{ème} siècle. La Vierge y apparaît debout sur un globe, écrasant sous son pied le serpent tenant la pomme, symbole du mal et du péché originel. Cette représentation illustre la victoire du bien sur le mal et renvoie au dogme de l'Immaculée Conception proclamé au XIX^{ème} siècle.

Le marquage "Peaucelle Coquet Paris" visible au dos du socle permet d'identifier son fabricant : une importante maison parisienne spécialisée dans la production de statuaire et d'objets religieux. Réalisée en fonte de fer moulée, cette œuvre témoigne du savoir-faire industriel français de l'époque, lorsque les grandes maisons d'art religieux diffusaient leurs créations dans toute la France pour orner églises, oratoires et places de villages. Installée à la sortie du village à une époque où ce secteur marquait encore la limite entre les premières habitations et la campagne environnante, plus d'un siècle après sa création, cette statue demeure ainsi un précieux témoin du patrimoine religieux et artisanal de son époque au cœur de notre village.

Fidèle à l'image que les habitants connaissent depuis des décennies, la commune a choisi de conserver ces couleurs traditionnelles tout en y apportant quelques subtils détails nouveaux, notamment des finitions dorées sur le col de la robe et la ceinture. A travers cette restauration, la municipalité réaffirme sa volonté de préserver ces petits témoins de l'histoire locale qui font l'âme de Peynier et constituent un patrimoine commun précieux pour les générations futures.



Peynier restaure et valorise son patrimoine : l'oratoire Saint-Joseph retrouve sa place



Avant

Après

Dans le cadre de sa politique active de préservation et de mise en valeur du patrimoine communal, la Ville de Peynier poursuit ses actions concrètes en faveur de ses éléments historiques de proximité. Parmi eux, l'oratoire Saint-Joseph, discret mais emblématique du paysage peynièren, a récemment fait l'objet d'une restauration complète après plusieurs mois d'intervention.

Retiré de sa niche, située à l'angle de l'avenue Saint-Eloi et de la rue des Bergers, afin de permettre un travail approfondi, cet oratoire a bénéficié d'un traitement attentif et respectueux de son caractère ancien. La sculpture, fragilisée par le temps, a d'abord nécessité la dépose de son socle. Celui-ci a été assaini, consolidé, puis refixé avec le plus grand soin afin d'assurer sa stabilité durable. Les vestiges de polychromie encore présents ont également été stabilisés, permettant de préserver les traces historiques de l'œuvre.

En parallèle, la statuette a fait l'objet d'un nettoyage minutieux. Des travaux de comblement et de renforcement ont été réalisés afin de restituer sa cohérence structurelle tout en respectant son authenticité. Ce travail de restauration s'inscrit dans une logique de conservation, visant à prolonger la vie de l'objet sans en altérer l'histoire.

Au-delà de la seule restauration, la municipalité a souhaité améliorer la mise en valeur de cet oratoire. Une nouvelle grille en fer forgé a ainsi été conçue et installée. Plus élégante et plus ouverte, elle permet désormais une meilleure visibilité de la statuette, tout en assurant sa protection.

Enfin, un panneau d'information patrimoniale a été installé sous la niche. Réalisé en collaboration avec l'association Litteralis, ce support permet de contextualiser l'oratoire, d'en raconter l'histoire et de sensibiliser les Peynièrens comme les visiteurs à la richesse du patrimoine local.

Avec la remise en place de l'oratoire Saint-Joseph, la municipalité réaffirme son engagement : préserver, transmettre et valoriser les témoins de son histoire. Une démarche essentielle pour faire vivre l'identité du village au quotidien et pour les générations futures.



Un peu d'histoire...

Cette niche, formée par un arc en plein cintre comporte une statuette du saint Joseph, patron des charpentiers et des métiers du bois ainsi que leurs associations et corporations qui le fêtent le 19 mars. Ainsi, la niche Saint-Joseph rappelle le temps où ce quartier était l'ancien faubourg du Portail de Sauvet et abritait de nombreux artisans. Plusieurs membres de la famille Michel, longtemps propriétaire de la maison où se trouve la niche, s'appelaient Joseph et exerçaient les métiers de tonnelier et de menuisier.

Autrefois, la rue des Bergers était appelée par les Peynièrens "traverse Saint-Joseph". Cette niche pourrait dater du XIX^{ème} siècle et abrite la statuette en plâtre de saint Joseph à l'Enfant portant dans sa main droite une fleur de lys, l'un de ses attributs. Issue de productions en série de mobilier religieux à la fin du XIX^{ème} siècle, cette statuette est installée sur un petit piédestal d'église en bois récupéré qui conserve encore quelques traces de polychromie.

La niche pourrait avoir remplacé un oratoire plus ancien dédié à saint Joseph, autrefois situé sur le parvis de la chapelle Notre-Dame-de-Nazareth qui se trouvait sur la route de Trets et aujourd'hui disparue.

